



## « Domination », les embûches de la traduction d'un concept polymorphe

**Jean-Claude Barbier**

CNRS, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne

*Sociétés politiques comparées*

37, sept.-déc. 2015

ISSN 2429-1714

Article disponible en ligne à l'adresse : <http://www.fasopo.org/sites/default/files/varia2.pdf>

Citer le document : Jean-Claude Barbier, « "Domination", les embûches de la traduction d'un concept polymorphe », *Sociétés politiques comparées*, 37, sept.-déc. 2015.



## « DOMINATION », LES EMBÛCHES DE LA TRADUCTION D'UN CONCEPT POLYMORPHE

Jean-Claude Barbier

Discuter le concept de « domination » suppose de se référer à une immense littérature. Si cette dernière ne peut, dans le cadre du présent article, être abordée que trop rapidement, au moins se sera-t-on assuré de citer quelques contributions majeures, sans avoir les moyens d'en épuiser la variété enrichie au long de l'histoire de la sociologie. En renvoyant à Jean-Claude Passeron, d'une part, et à Giovanni Sartori, de l'autre, je commencerai par souligner l'importance de la formation des concepts. Je rendrai compte ensuite de plusieurs aspects essentiels de l'usage de la notion et du concept de domination. Une telle revue devra être conduite en plusieurs langues. Il faut avoir en tête les langues courantes, et pas seulement les distinctions conceptuelles. A défaut de toutes les langues, tâche impossible, j'explorerai l'anglais, l'allemand et le français. A travers ce voyage, que je n'ai pas la naïveté d'espérer systématique<sup>1</sup>, je montrerai que le concept de domination est l'un de ceux où les problèmes de traduction se sont révélés les plus ardues et conflictuels. Un exemple récent l'illustre : le chapitre d'*Economie et société* intitulé « Soziologie der Herrschaft<sup>2</sup> », jusqu'à récemment non traduit, est désormais en librairie<sup>3</sup>. Or la question de la traduction de l'allemand *Herrschaft* en domination n'y fait l'objet que d'une allusion marginale (p. 21) et, plus étonnant encore, les sociologues français qui ont consacré tant d'attention féconde et érudite à la traduction de Weber depuis tant d'années n'y sont pas même mentionnés<sup>4</sup>.

Dans la dernière partie de cet article, je confronterai ces réflexions à un domaine de sociologie appliquée, celui de la protection et des politiques sociales, afin d'examiner dans quelles conditions le concept de *domination* y est aujourd'hui utilisable, et si ce concept par excellence polymorphe, pour reprendre le qualificatif proposé par Passeron<sup>5</sup>, doit être ou non préféré à des notions plus spécifiques ou *sténographiques*. Dans ce domaine – mais ce n'est pas le seul, loin de là –, l'usage contemporain, dans la sociologie française, aboutit souvent à une confusion conceptuelle, chargée en outre de la normativité que contient en français le mot domination. Dans son travail de recherche, le sociologue se heurte à des difficultés constantes, surtout quand il entend faire le départ entre la neutralité axiologique de l'analyse et les éventuelles valorisations auxquelles celle-ci conduit<sup>6</sup>. L'association, dans la sociologie française, des concepts de domination et de violence (symbolique), spécialement dans les travaux de Pierre Bourdieu, constitue un point essentiel pour la présente réflexion.

<sup>1</sup> Ayant lu et médité le travail de Melvin Richter (« The history of the concept of *Herrschaft* in the *Geschichtliche Grundbegriffe* », dans M. Richter, *The History of Political and Social Concepts. A Critical Introduction*, Oxford, Oxford University Press, 1995, pp. 58-78), et étant parfaitement conscient de l'immensité du parcours linguistique comparatif qui reste à accomplir, je me borne ici à une contribution marginale.

<sup>2</sup> M. Weber, *Wirtschaft und Gesellschaft. Grundriss der verstehenden Soziologie* [1921], Tübingen, J. C. B. Mohr, 1972, chapitre XI, pp. 541-868.

<sup>3</sup> M. Weber, *La Domination*, traduction I. Kalinowski, édition critique établie par Y. Sintomer, Paris, La Découverte, 2014.

<sup>4</sup> Une « note éditoriale sur les éditions de *Wirtschaft und Gesellschaft* et leurs traductions françaises » réussit l'exploit de ne mentionner aucun des noms des traducteurs. Voir, par contraste, J.-P. Grossein, « A propos d'une nouvelle traduction de *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* », *Revue française de sociologie*, 43 (4), 2002, pp. 653-671 et « Max Weber "à la française" ? De la nécessité d'une critique des traductions », *Revue française de sociologie*, 46 (4), 2005, pp. 883-904, ainsi que F.-A. Isambert, « Max Weber désenchanté », *L'Année sociologique*, 43, 1993, pp. 357-397.

<sup>5</sup> J.-C. Passeron, *Le Raisonnement sociologique*, Paris, Albin Michel, 2006 [2<sup>e</sup> édition].

<sup>6</sup> J.-C. Barbier, *La Longue Marche vers l'Europe sociale*, Paris, PUF, coll. « Le lien social », 2008, pp. 161-168.

## JUSTESSE ET PERTINENCE DES CONCEPTS EN SCIENCES SOCIALES

Comme le souligne Jean-Claude Passeron, qui parle d'une « anomie conceptuelle généralisée<sup>7</sup> », la conceptualisation en sociologie est une opération particulièrement délicate. Il ne s'agit pas, insiste-t-il, d'une déficience temporaire que les sociologues seraient en mesure de réduire par le cumul de leurs efforts, comme l'imaginent les tenants d'une sociologie « poppérienne », mais bien d'une « difficulté constitutive » de la discipline. Parmi une série de concepts *polymorphes* qui lui paraissent les plus controversés (avec ceux d'intérêt, de classe et de conflit), Passeron retient précisément celui de domination<sup>8</sup>. A ces concepts polymorphes, il oppose les concepts *sténographiques* de la sociologie, à validité plus singulière. Pour qu'un concept ait une pertinence et une utilité minimales, il doit, nous dit de son côté Giovanni Sartori, comporter un certain nombre d'attributs distinctifs susceptibles de s'appliquer à de nombreux cas ; en l'absence de tels attributs rigoureusement établis, il se révèle inopérant. Si trop de connotations lui sont associées, il se produit en effet une extension, une *slargatura dei concetti*, ou *concept stretching* en anglais : littéralement, à force d'étirer, ou d'élargir (*slargare*), les concepts, ceux-ci, comme un tissu, perdent leur substance<sup>9</sup>. Pour mieux clarifier son propos, Giovanni Sartori donne l'exemple d'un concept « étiré », ou « distendu », dénué de signification distinctive, et donc de valeur scientifique : le *can-gatto*, ou « chat-chien », qui, voulant dire à la fois *chat* et *chien*, ne veut plus rien dire du tout.

On peut citer ici une remarque de Pierre Bourdieu qui va dans le même sens : « Les concepts les plus rigoureusement contrôlés restent exposés à faire l'objet d'emplois distraits et superficiels qui, comme cela arrive quotidiennement à des notions comme capital culturel ou capital symbolique, tendent à détruire le pouvoir de rupture qu'ils enferment<sup>10</sup>. » La littérature comparative des politiques sociales, qui se pratique désormais en langue anglaise internationale<sup>11</sup>, est envahie par ces notions dépourvues de signification. Nous l'avons montré empiriquement à partir de nombreux exemples : précarité, *workfare*, activation, investissement social<sup>12</sup>... Ainsi, le concept de *workfare* – à supposer que ses premiers utilisateurs aient voulu en forger un – est typique de la classe des « chats-chiens » : on a voulu y regrouper, dans la confusion, des programmes sociaux – notamment aux Etats-Unis, où il a pour but de forcer les mères célibataires à travailler en échange d'une prestation de l'aide sociale – et des programmes de distribution de subsides de type salarial sans contrôle punitif, comme en Suède<sup>13</sup>. Coup radical et direct porté à la validité d'un raisonnement sociologique, la malformation des concepts détruit la possibilité de partager toute vérité scientifique. Max Weber ne dit pas autre chose à propos de son concept de *Herrschaft*<sup>14</sup>. Après avoir observé que tous les domaines de l'activité sociale, sans exception, sont profondément influencés par des *Herrschaftsgebilde* (« des structures de domination ») du fait de son omniprésence, et donc de son extension, il conclut qu'il faut le spécifier si l'on veut en faire un concept utilisable<sup>15</sup>. Le risque de la *slargatura* est particulièrement grand dans le concept de *Herrschaft*.

<sup>7</sup> J.-C. Passeron, *Le Raisonnement sociologique*, op. cit., p. 93.

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 98.

<sup>9</sup> G. Sartori, « Comparazione e metodo comparato », dans G. Sartori et L. Murlino (dir.), *La Comparazione nelle scienze sociali*, Bologne, Il Mulino, 1991.

<sup>10</sup> P. Bourdieu, « Stratégies de reproduction et modèles de domination », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 105, 1994, p. 4.

<sup>11</sup> L'usage de l'anglais international ajoute à la *slargatura*.

<sup>12</sup> J.-C. Barbier, *La Longue Marche vers l'Europe sociale*, op. cit. et *The Road to Social Europe. A Contemporary Approach to Political Cultures and Diversity in Europe*, Londres, Routledge, 2013.

<sup>13</sup> Voir le choix de I. Lødemel et H. Trickey, « An Offer You Can't Refuse ». *Workfare in International Perspective*, Bristol, The Policy Press, 2000 et son opposé, J.-C. Barbier, « Peut-on parler d'"activation" de la protection sociale en Europe ? », *Revue française de sociologie*, 43 (2), 2002, pp. 307-332.

<sup>14</sup> Le lecteur admettra qu'il est logique dans le présent texte de recourir au terme de *Herrschaft* sans le traduire, puisque le but, ici, est de réfléchir sur la difficulté et l'ambiguïté de sa traduction en français et en anglais, au regard de l'usage du concept de domination utilisé par des sociologues écrivant en français.

<sup>15</sup> « Bei einem [so] weiten Begriffsumfang wäre aber "Herrschaft" keine wissenschaftlich brauchbare Kategorie. » M. Weber, *Wirtschaft und Gesellschaft*, op. cit., p. 542.

En second lieu, note Passeron, les concepts polymorphes, comme ceux de *Herrschaft* et de domination, sont des « carrefours » de « séries opératoires » : leur sens complexe trouve ses origines dans les théories et les contextes dans lesquels ils ont été mobilisés au cours de l'histoire de la discipline. Chaque emploi nouveau, pour être pertinent et rigoureux, doit donc expliciter comment il se situe dans ces « séries » : « C'est dans la coexistence, ménagée par le passé sociologique, que réside l'équivalent opératoire d'une définition intégrée ou définitive, qui est impossible ou inutile<sup>16</sup>. » Tenter d'épuiser les possibles « équivalents opératoires d'une définition » de la *Herrschaft* est une tâche qui dépasse de loin l'ambition du présent texte. Nous nous contenterons d'essayer de fonder l'idée selon laquelle deux de ces « équivalents opératoires » – celui que l'on peut tirer de la lecture de Weber et celui que l'on peut tirer de celle de Bourdieu – sont impossibles à utiliser *comme un seul équivalent*. Ce qui suppose de spécifier et de distinguer, dans nos travaux sur les politiques sociales, d'un côté une *Herrschaft* wébérienne, de l'autre une domination bourdieusienne. Pour cela, il nous faut faire un détour par l'histoire du concept de *Herrschaft*, trop rapidement replacée, il est vrai, dans le jeu entre les trois langues, française, allemande et anglaise, entre langages conceptuels et langue « naturelle ».

Loin d'être un point marginal dans notre raisonnement, la multiplicité des langues est au cœur de la formation des concepts et de l'impossibilité d'une sociologie strictement poppérienne. Deux positions, ici, se dessinent. D'un côté, les poppériens, constatant l'usage de fait d'une multiplicité de langues, déplorent qu'une telle diversité gâche la « scientificité » et appellent de leurs vœux l'usage d'une langue unique – en général l'anglais<sup>17</sup> – qui, par cumulation positive, éliminera progressivement les défauts de la langue/ des langues actuelle(s), encore trop « littéraire(s) » ; l'anglais serait selon eux, dans le futur, la langue scientifique épurée. A l'inverse, de nombreux tenants d'une sociologie non poppérienne considèrent que le jeu de plusieurs langues dans les sciences historiques constitue une donnée incontournable de la science sociale, voire l'une des dimensions de la recherche de la vérité.

### **S'ORIENTER À PARTIR DE L'HISTOIRE DES CONCEPTS DE *HERRSCHAFT* ET SES « ÉQUIVALENTS » EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS**

Prolongeant l'idée des « équivalents opératoires » proposée par Passeron, nous nous proposons de conduire une enquête plurilingue au sein de plusieurs espaces sociologiques nationaux – plusieurs « traditions », diraient Bourdieu<sup>18</sup> et bien d'autres. Que l'on nous permette d'abord de partir du concept-notion de domination en français<sup>19</sup>. Avant d'être candidat au statut de concept de sociologie, le mot français « domination » a une histoire et des significations multiples dont l'importance est évidente. Dans le français courant contemporain, ces significations sont nettement porteuses de connotations négatives et péjoratives, qu'il s'agisse de la domination dans le domaine politique, associée à tyrannie, joug, oppression, soumission, etc., ou de la domination dans les relations entre les personnes, associée à emprise, maîtrise, contrôle. Ce n'est pas le cas, il est vrai, de la maîtrise dans la domination de soi-même. En outre, si la majorité des significations se révèle négative-péjorative, des connotations plus « neutres », comme pouvoir, emprise, influence, trouvent également leur place... Il existe au surplus un dérivé voisin, la « dominance », plus proche de la « prédominance » ou encore de la « prévalence » : la dominance ne pose pas de problème de

<sup>16</sup> J.-C. Passeron, *Le Raisonnement sociologique*, op. cit., p. 100, souligné par nous.

<sup>17</sup> Pour une raison qui n'est jamais autrement justifiée que par le constat de l'actuelle dominance et hégémonie *de fait* de cette langue dans la cité scientifique.

<sup>18</sup> P. Bourdieu, « Les conditions sociales de la circulation internationale des idées », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 145, 2002, p. 8.

<sup>19</sup> La discussion conceptuelle serait différente si l'on partait de *Herrschaft* en allemand, ou de *rule*, de *power*, voire d'*authority* en anglais.

traduction en anglais ou en allemand, *dominancy* et *Dominanz*<sup>20</sup> étant des équivalents exacts. Toutes choses bien considérées, dans le français « naturel », la réalité des connotations fait qu'avant même d'entrer dans le lexique sociologique le mot domination comporte une charge critique inévitable ; il n'est que difficilement « neutralisable » et, ainsi qu'il a souvent été noté, l'expression « domination légitime » relève de l'oxymore – comme en anglais, d'ailleurs<sup>21</sup>. Pour accomplir le parcours comparatif annoncé, il faudrait mener une comparaison précise de ces charges critiques dans les trois langues étudiées, mais l'on se contentera ici de quelques excursions dans un travail philologique qui reste à systématiser.

### Le champ sémantique-lexical du pouvoir dans le langage courant

Dans l'usage courant, le mot « domination » appartient au même champ sémantique que « pouvoir » et « autorité » et est associé à « violence ». Dans *On Violence*, Hannah Arendt<sup>22</sup> a discuté en anglais philosophique des concepts proches sans jamais utiliser le terme (ce qui est significatif, on va le voir), et son exploration constitue une bonne base de départ. Ici, le champ sémantique est celui de la discussion courante, qui ne pose pas de difficultés particulières. Arendt examine successivement les mots *power* (pouvoir, puissance) (« *human ability not just to act but to act in concert*<sup>23</sup> ») ; *strength* (force, puissance) (« *property inherent in an object or person* ») ; *force* (force, violence) (« *a synonym for violence* », « *especially if violence serves as a means of coercion* ») ; *authority* (autorité), qui peut être investie dans une personne (« *in the relation between parent and child, between teacher and pupil* ») ou dans des fonctions et des institutions (Arendt donne l'exemple de l'autorité du Sénat ou des positions des hiérarques de l'Eglise) ; la caractéristique distinctive de l'autorité (*authority*) est une « *unquestioning recognition by those who are asked to obey* » ; dans ce cas, note l'auteure, « *neither coercion nor persuasion is needed* ». Ce point est essentiel : pour Arendt, l'autorité entraîne sa reconnaissance (*unquestioning recognition*), sans le recours à la violence ou à la persuasion ; elle tire en quelque sorte sa légitimité de cette raison, une autorité de type *autorictas* romaine<sup>24</sup>. Le dernier terme examiné par Arendt est « violence ». Cette dernière, dit-elle, est distinguée par son *instrumental character* ; elle est l'usage instrumental de la force (*strength* ou *force*) dans le but d'en multiplier l'effet. Il est à noter que le mot anglais *domination* ne figure pas parmi les principaux concepts qu'Arendt retient pour dessiner le champ lexical du pouvoir. Cette germanophone, qui écrit ici en anglais, n'examine, dans sa liste de notions organisées autour de la violence, aucun « équivalent » de l'allemand *Herrschaft*. Ce n'est nullement un hasard : on ne peut que faire, à ce stade, l'hypothèse que le champ lexical anglais qui « contient » l'allemand *Herrschaft* est couvert par les autres termes, à savoir, ici, *power* et *violence*. Il n'est donc guère surprenant que des traducteurs avisés de Weber en américain aient utilisé *authority* pour rendre compte de *Herrschaft*, nous y reviendrons plus loin. L'examen des écrits d'Arendt pointe avec certitude l'existence, à tout le moins en anglais, d'un champ lexical où s'organisent et se différencient, comme au sein d'une famille de parents, un certain nombre de notions. Mais cela ne vaut pas pour toutes les langues. On sait en effet que, quand on passe de l'une à l'autre, des champs « équivalents<sup>25</sup> » présentent des structures internes différentes, comme nous allons bientôt l'illustrer en explorant l'allemand.

<sup>20</sup> Pour un exemple dans le langage courant en allemand : « *viele Frauen glauben nicht dass die Dominanz von Männer im Top Management bald gebrochen wird* » (*Süddeutsche Zeitung*, 5 mars 2014). Il s'agit ici de la prévalence en nombre des hommes dans la catégorie des hauts dirigeants des entreprises.

<sup>21</sup> Voir M. Richter, « The history of the concept of *Herrschaft* in the *Geschichtliche Grundbegriffe* », art. cité.

<sup>22</sup> H. Arendt, *On Violence*, San Diego, New York, Harvest, HRJ Books, 1970, pp. 44-46.

<sup>23</sup> « *Power needs no justification, being inherent in the very existence of political communities; what it does need is legitimacy.* » *Ibid.*, p. 52.

<sup>24</sup> H. Arendt a traité ce problème dans *La Crise de la culture* [1954], Paris, Gallimard, coll. « Idées », 1972, p. 129. Elle écrit, dans le chapitre « Qu'est-ce que l'autorité ? », « les autorités tirent leur "autorité", c'est-à-dire leur légitimité » d'une « force extérieure et supérieure au pouvoir » qui est le leur.

<sup>25</sup> J.-C. Barbier, « Remettre la comparaison sur l'ouvrage et dans ses mots », dans J.-C. Barbier et M.-T. Letablier (dir.), *Politiques sociales/Social Policies. Enjeux méthodologiques et épistémologiques des comparaisons internationales/Epistemological and Methodological Issues in Cross National Comparison*, Bruxelles, Pieter Lang, 2005, pp. 17-43.

## L'autorité dans la sociologie française et la domination : exploration

Après la philosophie et le langage « courants », passons maintenant à la sociologie de langue française. On relève que le concept d'autorité s'y révèle très présent, à la différence de celui de domination, mais semble cependant beaucoup moins chargé négativement. Sans que l'on puisse en apporter ici une preuve détaillée, au vu de la brièveté de l'examen pratiqué, tout semble se passer comme si l'autorité était plutôt tirée du côté de l'*autoritas* latine, et la domination du côté de la *potestas* et du *dominium*. Sans prétendre à un repérage exhaustif, nous prendrons quatre exemples sociologiques significatifs. Dans l'édition française de la *Tradition sociologique*<sup>26</sup>, Robert Nisbet explore cette « tradition » à partir de cinq concepts (implicitement considérés par lui comme « universels<sup>27</sup> ») : la communauté, le statut, le sacré, l'aliénation et l'autorité. Le chapitre « Autorité » analyse et compare les œuvres de Tocqueville<sup>28</sup>, Marx, Weber, Durkheim et Simmel. Y sont discutées, entre autres, les thèses de Weber, notamment ses trois formes classiques de domination – traditionnelle, rationnelle-légale et charismatique. Aucune différence n'est faite entre autorité et domination. De même, quand dans le même chapitre Robert Nisbet discute Georg Simmel, il ne mentionne pas le fait que ce dernier n'utilise pas l'allemand *Herrschaft* dans le chapitre 3 de *Sociologie*<sup>29</sup>, mais *Über- und Unterordnung* (subordination et soumission), alors même que les formes étudiées par Simmel sont comparables avec celles que Weber conceptualise.

Un deuxième exemple nous est fourni par le *Dictionnaire critique de la sociologie* publié aux PUF en 1982<sup>30</sup>. Cet ouvrage ne comporte aucune entrée « Domination », mais un chapitre « Autorité » (pp. 24-29), où Max Weber et « ses trois formes de pouvoir légitime » sont discutés (p. 24), et où les mots pouvoir et autorité sont utilisés comme des « équivalents » (autorité bureaucratique, autorité rationnelle-légale...). Dans un troisième exemple, *Le Dictionnaire de la sociologie* paru en 1989<sup>31</sup>, deux notices coexistent : l'une, « Autorité » (pp. 22-23), est rédigée par François Chazel, qui, partant de la définition de Talcott Parsons<sup>32</sup>, discute les thèses d'*Economie et société*, et notamment du chapitre « Soziologie der Herrschaft » déjà cité, où Weber établit une distinction entre « domination économique » et « domination en vertu de l'autorité », une domination dont le fondement essentiel est « à rechercher du côté du pouvoir d'imposer, faisant, le cas échéant, appel à la coercition ». La seconde notice (p. 67-68), rédigée par le même auteur, porte le titre « Domination ». A partir de la même discussion d'*Economie et société*, elle aborde aussi le travail d'Anthony Giddens. Si Pierre Bourdieu n'est pas expressément cité, il figure dans la liste des références pour *Le Sens pratique*, et Chazel conclut sa notice en appelant à la « prudence » : « D'une manière générale, le concept de domination doit être manié avec prudence, ce qui est loin d'avoir été toujours le cas dans une période récente. » L'auteur met en garde contre l'usage « sans précaution, sans connaissance du champ d'application pertinent de la notion » à propos de l'expression « domination symbolique ». Aucune des deux notices ne fait référence à l'autre et le lecteur se retrouve sans synthèse, livré à l'ambiguïté de la traduction de Weber.

<sup>26</sup> R. Nisbet, *La Tradition sociologique*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1984.

<sup>27</sup> Les traditions sociologiques se considèrent le plus souvent implicitement universelles. Voir J.-C. Barbier, *La Longue Marche vers l'Europe sociale*, Paris, PUF, coll. « Le lien social », 2008, pp. 14-15 et 75.

<sup>28</sup> Tocqueville, dans *L'Ancien Régime et la Révolution*, utilise les termes « puissance, force matérielle, pouvoir, violence et légitimité ». Ainsi, « les Français du xviii<sup>e</sup> siècle se soumettaient à la royauté plus qu'au roi et ils lui obéissaient non seulement parce qu'ils le jugeaient fort, mais parce qu'ils le croyaient bienfaisant et légitime » (p. 79 de l'édition Garnier Flammarion, 1988). L'avènement de la démocratie remplace la *Herrschaft* de la tradition.

<sup>29</sup> G. Simmel, *Sociologie. Etudes sur les formes de la socialisation*, traduction S. Muller, Paris, PUF, 1999.

<sup>30</sup> R. Boudon et F. Bourricaud, *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, 1982.

<sup>31</sup> R. Boudon, P. Besnard, M. Cherkaoui et B.-P. Lécuyer (dir.), *Dictionnaire de la sociologie*, Paris, Larousse, coll. « Essentiels », 1989.

<sup>32</sup> Pour Parsons, l'autorité est « l'institutionnalisation des droits » des dirigeants politiques « à contrôler les actions des membres de la société pour tout ce qui touche à la réalisation des fins collectives ».

Une situation analogue est observée dans *Le Dictionnaire de sociologie*<sup>33</sup> publié dix ans plus tard par les éditions du Seuil et Le Robert, et pour lequel Pierre Ansart a rédigé les notices « Autorité » (p. 46-47) et « Domination » (p. 155-157). Aucune notice ne renvoie, ici non plus, à l'autre, mais les deux renvoient en revanche à l'entrée « Pouvoir ». Dans les mots-clés, Ansart a choisi de traduire autorité par *authority* en anglais et *Macht*<sup>34</sup> en allemand, alors qu'il a traduit domination par *domination* en anglais et *Herrschaft* en allemand. Si les deux notices, là encore, se concentrent sur Max Weber, la première laisse une large place à l'analyse de l'autorité par Hannah Arendt. La cohérence de ces choix analytiques et éditoriaux ne saute pas aux yeux, c'est le moins que l'on puisse dire. Notons toutefois que, dans l'entrée « Domination », l'auteur situe les uns après les autres les auteurs suivants et leurs apports : Marx et Weber ; Touraine ; puis Bourdieu et Foucault. Ces derniers sont introduits par le paragraphe suivant : « Pouvoir et domination. Le fait de la *domination* entendue au sens large comme le fait, pour une classe sociale, une institution, un Etat, d'exercer son emprise sur un ensemble social, constitue un problème central pour la sociologie. » Est-ce bien de la même domination dont parlent les cinq auteurs réunis par Pierre Ansart ? L'assertion par laquelle celui-ci conclut son introduction laisserait penser le contraire : « Le concept de domination inclut, par-delà le caractère éventuellement ponctuel et fonctionnel du pouvoir, la notion d'extension généralisée du pouvoir et d'inégalité structurelle entre dominants et dominés. »

Si l'on peut douter de cette assertion, qui semble ne s'appliquer qu'à la domination au sens où l'entendent Bourdieu et Foucault, ce bref examen de l'autorité et de la domination en sociologie française ne peut que conforter le lecteur dans le sentiment que les termes de pouvoir, autorité, domination (et *Herrschaft* tel qu'employé par Weber) ne sont pas faciles à cerner au sein du champ sémantique que l'on a commencé d'explorer. Il est temps d'en venir maintenant à l'allemand, qui complique encore les choses.

### Une autre variété interne à l'allemand et l'usage de Max Weber

Dans aucune langue le champ des significations n'est distribué de façon identique. Ce que l'on vient de voir avec l'anglais philosophique le cède, en allemand courant contemporain, à un autre groupe de mots qui, par leurs connotations réciproques, entretiennent des rapports allant jusqu'à la synonymie sans qu'il existe d'équivalents de ces réseaux de significations en français ou en anglais. Bien établi, du moins dans le langage contemporain qui admet l'abstraction, est le couple *die Herrschaft-die Macht*, que l'on pourrait traduire, à titre temporaire, par la domination, par opposition au caractère général de la puissance ou du pouvoir ; ou, si l'on suivait certains exemples précédents, par l'autorité et le pouvoir. Ce couple ne va pas toutefois sans le tiers *Gewalt*. Le champ lexical-sémantique de la domination conduit en effet à concevoir ensemble les trois termes, comme l'a remarqué, à juste titre, Melvyn Richter<sup>35</sup>. Des trois, *Gewalt* est peut-être le plus polysémique, et il est accompagné de *Gewaltsamkeit*. Il faut souligner à ce propos une difficulté particulière : les mots *Gewalt* et *Gewaltsamkeit*, par leurs connotations partiellement partagées, ne permettent pas de séparer, à partir de l'allemand, ce qui est violence de ce qui ne l'est pas, alors que le français le permet. Prenons un exemple dans le langage courant : le dictionnaire Duden indique à l'entrée « *Gewalt*<sup>36</sup> » : « *Gewalt gegen der Frauen ist nicht nur im sexuellen, sondern auch im sozialen und kulturellen Bereich zu finden* (« la violence contre les femmes ne se rencontre pas seulement dans le domaine sexuel, mais aussi dans le domaine culturel et social ») ; mais le même dictionnaire utilise aussi *Gewalt* dans le sens d'une maîtrise qui n'a rien de violent, citant l'exemple « *in der Gewalt haben* » : « *sie hat ihre Zunge oft nicht in ihre Gewalt* », qui signifie « elle n'est pas capable de tenir sa langue ». Il n'est donc pas étonnant que Max Weber,

<sup>33</sup> A. Akoun et P. Ansart (dir.), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Seuil et Le Robert, 1999.

<sup>34</sup> Alors que, comme on le verra, le couple majeur en allemand est *Herrschaft* et *Macht*.

<sup>35</sup> M. Richter, « The history of the concept of *Herrschaft* in the *Geschichtliche Grundbegriffe* », art. cité, p. 71.

<sup>36</sup> Duden, *Deutsches Universalwörterbuch*, 4. *Neu bearbeitete und erweiterte Auflage*, Mannheim, Dudenverlag, 2001, p. 647.

dans sa conférence « Politik als Beruf<sup>37</sup> », ait employé une fois le mot *Gewalt* pour dire la force-violence de l'Etat en général, et une fois le mot *Gewaltsamkeit* pour désigner le monopole de la « violence légitime<sup>38</sup> ». Dans le premier cas, célèbre, Weber se réfère à Trotski, qui aurait selon lui eu raison d'affirmer que tout Etat est fondé sur la force-violence (« *Was ist nun aber vom Standpunkt der soziologischen Betrachtung aus ein "politischer" Verband ? Was ist ein "Staat" ? "Jeder Staat wird auf Gewalt gegründet"*<sup>39</sup> » *sagte seinerzeit Trotskij in Brest-Litowsk. Das ist in der Tat richtig* »). Il s'agit, ici, de *Gewalt*. Mais, dans le fameux passage de la violence-force légitime, Weber écrit que l'Etat est la communauté humaine qui peut, avec succès, se prévaloir, sur un certain territoire, du monopole de cette violence : « *Staat ist diejenige menschliche Gemeinschaft, welche innerhalb eines bestimmten Gebietes – dies : das "Gebiet" gehört zum Merkmal – das Monopol legitimer physischer Gewaltsamkeit für sich (mit Erfolg) beansprucht.* » Il s'agit, ici, de *Gewaltsamkeit* et non de *Gewalt*. Des difficultés analogues pourraient être pointées avec *Macht*.

Mais venons-en désormais à la *Herrschaft* et demandons-nous si elle peut, selon la signification que Weber lui a attribuée, être rendue compatible avec la domination de la sociologie française contemporaine.

L'histoire du mot *Herrschaft* est intéressante. Il n'a pas toujours été le mot abstrait qu'il est devenu de nos jours. On le constate dans un récent usage de ce terme par l'ancien ministre Joshka Fischer à propos du droit : on ne parlerait évidemment jamais en français de la « domination » du droit, tandis qu'en anglais on parlerait de la « *rule of law* » ; or, dans un allemand relativement abstrait, le ministre affirme qu'une entente à propos de l'Ukraine ne pourra intervenir que « *wenn man in Moskau begreift, dass dies nur auf der Grundlage der Herrschaft des Rechts, und nicht der Macht, möglich sein wird*<sup>40</sup> ». Melvin Richter a montré la grande variété de l'histoire de la *Herrschaft*, comme notion autant que concept. Pour la période qui s'achève avec la Révolution française et les Lumières, l'auteur a recensé ses synonymes dans les trois langues (plus quelques spécifications en allemand)<sup>41</sup>.

**Tableau 1. Autorité-domination : synonymes anglais, français et allemands**

Anglais	Français	Allemand
Authority, command, dominion, empire, lordship, manorial estate, masterly rule, reign, rule, sovereignty, domination	Autorité, domination, empire, jurisdiction, maîtrise, pouvoir, puissance, seigneurie, souveraineté	Beherrschung, Gewalt, Gebiet, Gerichtbarkeit, Regiment, Obrigkeit, Magistrat, Landes- ; Ober- ; Grund-Herrschaft

Mais l'apport le plus décisif de Richter ne réside pas dans cette histoire érudite qui, certes, dessine et contextualise, ainsi qu'elle connote, les possibles synonymes contemporains, mais dans le fait que cet auteur nous montre que le mot *Herrschaft*, au moment où Weber l'utilise, est relativement désuet, et que ce dernier y recourt précisément pour en faire un concept « neutralisé », conforme à son orientation de neutralité axiologique. En effet, à l'époque de Weber, d'autres notions sont déjà disponibles, comme celles de *Führung* (leadership) ou de *Regierung* (gouvernement, pouvoir). En outre, le concept de *Herrschaft* a subi en allemand, comme dans les autres langues, une transformation qui le fait percevoir de façon de plus

<sup>37</sup> M. Weber, « Politik als Beruf », conférence de 1919, publiée dans *Gesammelte Politische Schriften* [1921], Tübingen, JCB Mohr, Herausgegeben von Johannes Winckelmann, 1988, pp. 505-560..

<sup>38</sup> Ce qui est traduit par « the monopoly of the legitimate use of physical force » dans H. H. Gerth et C. Wright Mills, *From Max Weber. Essays in Sociology*, New York, Galaxy Books, 1970, p. 78.

<sup>39</sup> « *Every state is founded on force.* » H. H. Gerth et C. Wright Mills, *From Max Weber...*, op. cit., p. 78.

<sup>40</sup> « Si seulement Moscou comprend que ce n'est possible que sur la base de la primauté du droit, et non de la force. » *Süddeutsche Zeitung*, 30 mars 2014.

<sup>41</sup> M. Richter, « The history of the concept of *Herrschaft* in the *Geschichtliche Grundbegriffe* », art. cité, p. 63.



en plus négative-péjorative. Richter cite une formule critique de la domination attribuée à Mirabeau<sup>42</sup>. D'autres auteurs ont montré la même réticence chez Marx, qui parle de la future *Herrschaft des Proletariats* pour désigner la dictature de classe dans plusieurs de ses textes, mais choisit des mots plus « neutres » pour décrire positivement ce pouvoir de classe à venir. Marc de Launay, notamment, relève que Marx parle de la *politische Herrschaft* du prolétariat dans le *Manifeste*<sup>43</sup> mais utilise, quand il évoque un futur où la société serait affranchie de toute domination, d'autres termes tels que *Oberaufsicht* ou encore *kommandierender Wille*, qui désignent une autorité directive débarrassée des attributs péjoratifs de la domination.

Quand Weber a recours à *Herrschaft*, c'est qu'il cherche à rendre plus abstrait et plus neutre un concept qui fait référence à un « invariant anthropologique psychosocial<sup>44</sup> ». Cette *Herrschaft* – cette domination –, il a tendance à la concevoir comme une donnée indépassable des sociétés, car il exclut l'idée d'un « self-government », comme cela a maintes fois été relevé<sup>45</sup>. Le mot de Weber, en tout cas, n'appartient pas à l'usage ordinaire de la langue, et cela doit être pris en compte quand on le traduit<sup>46</sup>. C'est pourquoi il convient, pour conclure ce voyage dans les significations de ce terme, de revenir aux définitions précises de Weber : et notamment, d'une part, au positionnement des notions de *Macht* et *Herrschaft* dans *Economie et société* ; et, de l'autre, à l'explicitation de l'usage de *Herrschaft* dans le chapitre XI du même ouvrage.

Dans *Economie et société*, Weber lie le couple pouvoir-puissance et domination à la discipline. « *Macht bedeutet jede Chance, innerhalb einer sozialer Beziehung den eigenen Willen auch gegen Widerstreben durchzusetzen, gleichviel worauf diese Chance beruht. Herrschaft soll heissen die Chance, für einen Befehl bestimmten Inhalts bei angebbaren Personen Gehorsam zu finden; Disziplin soll heissen die Chance, kraft eingeübter Einstellung für einen Befehl prompten, automatischen und schematischen Gehorsam bei einer angebbaren Vielheit von Menschen zu finden*<sup>47</sup>. » Ce qui donne, dans la traduction la plus en usage en France (celle de l'édition dirigée par Jacques Chavy et Eric de Dampierre) : « Puissance signifie toute chance de faire triompher au sein d'une relation sociale sa propre volonté, même contre des résistances, peu importe sur quoi repose cette chance. Domination signifie la chance de trouver des personnes déterminables prêtes à obéir à un ordre de contenu déterminé ; nous appelons discipline la chance de rencontrer chez une multitude déterminable d'individus une obéissance prompte, automatique et schématique, en vertu d'une disposition acquise<sup>48</sup>. » Notons que les notions employées dans les trois langues ne portent pas les mêmes connotations dans les trois versions de la *Soziologie der Herrschaft* sur lesquelles nous travaillons<sup>49</sup>.

Deuxièmement, nous dit Weber, comme le concept de *Herrschaft* ne doit pas être utilisé sans conditions précises, sous peine de n'être pas opératoire, il convient de restreindre son usage à deux modalités : la *Herrschaft kraft Interessenkonstellation* (domination due à des constellations d'intérêts, représentée en particulier par le monopole dans les échanges économiques), dont il ne traite que peu dans le chapitre ; et la *Herrschaft* dans le contexte de l'autorité (*kraft Autorität*), où sont associés *Befehlsgewalt* (pouvoir

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 65.

<sup>43</sup> M. de Launay, « Herrschaft », dans B. Cassin (dir.), *Vocabulaire européen des philosophies. Dictionnaire des intraduisibles*, Paris, Seuil, Le Robert, 2004, pp. 551-552. La traduction française de Laura Lafargue n'emploie d'ailleurs pas le terme de « dictature du prolétariat », mais ceux de « suprématie politique », « pouvoir du prolétariat organisé », « souveraineté politique », là où revient le terme *Herrschaft* (il n'y a pas non plus de « dictature » du prolétariat dans la version allemande).

<sup>44</sup> *Ibid.*

<sup>45</sup> M. Richter, « The history of the concept of *Herrschaft* in the *Geschichtliche Grundbegriffe* », art. cité, p. 70.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 76.

<sup>47</sup> M. Weber, *Wirtschaft und Gesellschaft*, op. cit., p. 28 (chapitre 1, « Soziologische Grundbegriffe », § 16).

<sup>48</sup> M. Weber, *Economie et société*, Paris, Plon, coll. « Agora », 1995, tome 1, p. 95.

<sup>49</sup> Les traductions utilisées ici donnent en français : « en vertu d'une autorité (pouvoir de donner des ordres et devoir d'obéissance) » (*La Domination*, op. cit., p. 45) ; et en anglais : « by virtue of authority, i.e. power to command and duty to obey » (*Economy and Society*, édition établie par G. Roth et C. Wittich, traduction de H. Gerth, C. Wright Mills et T. Parsons, Berkeley, Berkeley University of California Press, p. 943). Notons que *virtue of authority* n'est pas l'exact équivalent d'une autorité ; le mot *Gewalt*, on l'a vu, dépasse de loin la question du pouvoir de donner des ordres, puisqu'il connote aussi la violence, et qu'il n'est pas seulement pouvoir, etc. Le mot *authority* anglais, choisi parfois pour traduire *Herrschaft*, se distingue en outre de autoritaire-*authoritarian*.

d'ordonner) et *Gehorsamspflicht* (devoir d'obéissance). C'est l'obéissance due, l'obéissance face à la faculté de commander qui définit cette autorité et la constitue comme légitime, et c'est à partir de là que Weber déploie les formes de l'autorité-domination-pouvoir légitime. La relation de commandement et d'obéissance constitue la *Herrschaft*, quel que soit le motif sur lequel elle s'appuie.

C'est dans ce contexte qu'il faut placer les controverses entre les traductions du terme vers l'anglais, puis vers le français, qui ont été abondamment discutées, notamment par des sociologues tels que C. Wright Mills, Talcott Parsons ou Reinhard Bendix, pour n'en citer que quelques-uns. François-André Isambert, conscient des distinctions qui ont ici été débattues, après lui et d'après lui<sup>50</sup>, n'en conclut pas moins à la recevabilité de « pouvoir » comme traduction possible de *Herrschaft*, comme d'autres ont préféré *rule* en anglais à *authority* et à *domination*. Ce long détour nous permet d'aborder la dernière étape de notre exploration de la *Herrschaft* et de la domination.

### La domination dans l'analyse de Bourdieu

Traduire *Herrschaft* chez Weber par domination n'est pas sans conséquence, quand on connaît l'importance de ce concept dans la sociologie française du fait de son usage par Pierre Bourdieu. Tout cela doit se décider indépendamment du langage naturel.

La domination, écrit Pierre Bourdieu, est essentiellement « impersonnelle » et dispose de la « violence cachée des mécanismes objectifs qu'il suffit de laisser faire, comme le marché du travail ou le marché scolaire [...]. Les agents sont de plus en plus durablement tenus par l'effet de mécanismes généraux tels que ceux qui régissent le monde économique et le monde culturel et où l'on peut dire que, grosso modo, le capital va au capital<sup>51</sup> ». Nous sommes ici en présence d'une interprétation générale des effets de la domination, à la différence des deux modalités spécifiées par Weber (liées aux intérêts économiques et à l'autorité), qui s'applique à la violence « inerte des mécanismes du marché du travail » ; car, « dans les sociétés économiquement avancées, la violence inerte trouve un correctif dans la violence douce du management éclairé toutes les fois que l'état du rapport de force l'impose<sup>52</sup> ». Cette « domination » douce n'est pas du tout secondaire dans la définition de Bourdieu : ce sont « des formes douces ou euphémisées de la contrainte qui définissent la violence symbolique, avec notamment toutes les ressources du paternalisme (et qui peuvent s'associer à la violence physique la plus brutalement exercée<sup>53</sup> ». Ces citations ne font aucun mystère de l'importance que tient la violence symbolique dans la définition sociologique de la domination par Bourdieu. Mieux, c'est lui-même qui réfute en cela la conception wébérienne, et l'endroit où il le fait le plus explicitement peut-être est son ouvrage *Raisons pratiques*.

A l'appui de ce propos, on notera qu'il n'y a pas d'entrée « Domination » dans l'index de ce dernier ouvrage, mais en revanche une entrée « Légitimité » ; une entrée « Violence symbolique » ; et une entrée « Exploitation » qui renvoie à la précédente. Comment expliquer ce choix ? La réponse à cette question se trouve abondamment répétée dans les travaux de Bourdieu et de plusieurs de ses disciples. La société, comme ordre symbolique, « repose sur l'imposition à l'ensemble des agents de structures cognitives qui doivent une part de leur consistance et de leur résistance au fait qu'elles sont, en apparence au moins, cohérentes et systématiques et qu'elles sont objectivement accordées aux structures objectives du monde social. C'est cet accord immédiat et tacite (en tout opposé à un contrat explicite) qui fonde la relation de soumission doxique qui nous lie, par tous les liens de l'inconscient, à l'ordre établi<sup>54</sup> ».

<sup>50</sup> F.-A. Isambert, « Max Weber désenchanté », *L'Année sociologique*, 43, pp. 373-377.

<sup>51</sup> P. Bourdieu, « Stratégies de reproduction et modèles de domination », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 105, 1994, pp. 3-12, ici p. 9.

<sup>52</sup> *Ibid.*

<sup>53</sup> *Ibid.*

<sup>54</sup> P. Bourdieu, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, 1994, p. 127.

Notre condition de dominé n'est donc pas explicable en termes de choix de conduite<sup>55</sup> ou de devoir d'obéissance au commandement fondé sur un principe légitime - la rationalité légale, la tradition ou la déférence au charisme du détenteur de ce pouvoir. Bourdieu lui-même l'explique : « La reconnaissance de la légitimité n'est pas, comme le croit Max Weber, un acte libre de la conscience claire. Elle s'enracine dans l'accord immédiat entre les structures incorporées, devenues inconscientes, comme celles qui organisent les rythmes temporels (par exemple la division en heures, tout à fait arbitraire, de l'emploi du temps scolaire), et les structures objectives. C'est cet accord préréflexif qui explique la facilité, en définitive très étonnante, avec laquelle les dominants imposent leur domination<sup>56</sup>. » Ainsi, disparaît en même temps la possibilité empirique de vérifier les raisons de la soumission, puisque cette dernière est inconsciente et préréflexive, automatique en quelque sorte. Au point que la question de la légitimité, dans cette approche, se révèle non pertinente : le problème ne « se pose pas vraiment comme tel dans l'existence ordinaire. En effet ce qui fait problème, c'est que, pour l'essentiel, l'ordre établi ne fait pas problème ; que, en dehors des situations de crise, la question de la légitimité de l'Etat, et de l'ordre qu'il institue, ne se pose pas<sup>57</sup>. » Nul besoin de le démontrer empiriquement : comme « point de vue particulier » des dominants<sup>58</sup>, la doxa « se présente et s'impose comme point de vue universel » : celui de « ceux qui dominent en dominant l'Etat et qui ont constitué leur point de vue en point de vue universel en faisant l'Etat ».

Après avoir retracé l'histoire des notions de domination, d'autorité et de pouvoir, et étudié quelques textes importants dans trois langues, dont l'allemand de Max Weber et le français de Pierre Bourdieu, force est de reconnaître que la domination du second n'est pas compatible avec la *Herrschaft* du premier. Dans la domination de Bourdieu, il y a nécessairement incorporation, dans l'inconscient des agents, d'une doxa qui s'impose à eux sans qu'il soit besoin de poser la question superflue de la légitimité ou d'éventuels actes de délibération individuels. La seule solution rationnelle, au terme de ce parcours comparatif, tient donc à deux possibilités. La première consiste à scinder le concept de domination en deux : la domination- $\alpha$  (ou *Herrschaft* gardant l'allemand original), étrangère à l'existence d'une violence symbolique incorporée dans l'inconscient ; la domination- $\beta$ , liée centralement à la violence symbolique. La seconde revient à renoncer à l'usage de la domination-*Herrschaft* à chaque fois qu'il est possible de remplacer ces concepts polymorphes par d'autres plus exacts et efficaces. A titre d'illustration, nous prendrons trois exemples d'application dans notre domaine de spécialité.

## **DES CONCEPTS STÉNOGRAPHIQUES MIEUX FORMÉS QUE CELUI DE DOMINATION POUR ÉTUDIER LES POLITIQUES SOCIALES ?**

### **Le contrôle social**

S'il y a bien un domaine où les termes de domination ou de violence sont fréquemment mobilisés, c'est celui des politiques sociales qui ont pour bénéficiaires, destinataires ou victimes, c'est selon, les personnes pauvres et celles recevant des allocations d'assistance. La nature des allocations joue évidemment sur la façon dont ces politiques affectent la vie des individus qui en bénéficient, de même que la participation éventuelle de ceux-ci, en tant que citoyens, à leur définition. Dans le domaine de

<sup>55</sup> Chez Bourdieu, il y a des « agents » avec des « comportements », alors que chez Weber il y a des *Handelnde* (des agissants qui ont des conduites).

<sup>56</sup> P. Bourdieu, *Raisons pratiques...*, op. cit., p. 127.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 128.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 129.

la protection sociale, la condition d'attribution des aides peut être, par exemple, une certaine conduite attendue des bénéficiaires : la collectivité étend ainsi son « contrôle social », et elle embauche des agents dont le métier est d'exercer ce contrôle. Le concept de contrôle social, qui semble moins utilisé aujourd'hui qu'à la fin du xx<sup>e</sup> siècle, ne pose pas de problèmes de traduction particuliers (*social control* en anglais ; *Herrschaft* en allemand – son équivalent général –, mais plus précisément *soziale Kontrolle*<sup>59</sup> et *gesellschaftliche Überwachung*). On a parlé récemment de « magistrature sociale » pour désigner cette fonction qui voit évoluer la relation entre le citoyen et les dispositifs et agents de la politique publique<sup>60</sup>. Des réflexions analogues, mais différentes, ont associé cette évolution des réformes dites d'« activation » de la protection sociale<sup>61</sup> à une forme de pénalisation de la société<sup>62</sup>. Il est évident qu'une telle analyse est propice à l'usage des concepts de violence symbolique et de domination. Si l'on veut cependant faire le tri entre les réformes qui présentent des traits généraux semblables visibles partout, le concept de contrôle social, qui ne présuppose pas automatiquement la violence, mais qui implique l'exercice d'une forme d'autorité, voire de contrainte, semble beaucoup plus adapté pour faire apparaître autre chose qu'une condamnation critique d'un seul bloc.

Réfléchir, enfin, sur les rapports entre le contenu de la citoyenneté et les programmes de protection sociale<sup>63</sup> nous semble également pertinent ; ici aussi, le contrôle social peut être associé à des variations de la citoyenneté, alors que la domination, tirée du côté de la violence symbolique, réduit à une illusion la participation démocratique. Il est à noter que les commentaires des écrits politiques de Weber présentent souvent sa conception de la *Herrschaft* comme étant fort éloignée de la conception contemporaine de la citoyenneté démocratique. D'où les limites de l'adéquation, dans les deux cas – bourdieusien et wébérien – d'un concept de domination-*Herrschaft* trop général pour l'étude de telles situations.

## L'hégémonie et les visions du monde, ou les référentiels

Les sociologues qui s'occupent de protection sociale sont de plus en plus amenés à étudier les fondements normatifs et cognitifs des programmes de l'action publique. Un terme a fait fortune, introduit par Bruno Jobert et Pierre Muller<sup>64</sup> : celui de « référentiel ». Doit-on parler de domination du référentiel néolibéral, comme on l'entend souvent dire ? Nous disposons pour cela d'un autre concept, celui d'« hégémonie », qui paraît, sans doute en raison de l'influence d'Antonio Gramsci<sup>65</sup>, convenir au domaine des idées, c'est-à-dire des fondements, cognitifs et normatifs à la fois, des politiques publiques. La connotation d'hégémonie « de classe » n'est pas indispensable pour l'usage d'un tel concept. Dans les espaces que nous explorons (forums, arènes), que ce soit au plan national ou transnational, les sociologues sont confrontés aux batailles entre ce que des confrères politistes appellent des « idées » (ou des « paradigmes »). L'idée d'un affrontement entre des « visions » est très wébérienne. Weber n'a-t-il pas écrit « *Interessen, materielle und ideelle, nicht : Ideen, beherrschen unmittelbar das Handeln der Menschen. Aber : die "Weltbilder" welche durch "Ideen" geschaffen*

<sup>59</sup> On entend le *Kontrolle* comme une *Gewalt über eine Personne oder Sache*, un contrôle-maîtrise d'une personne ou d'une chose.

<sup>60</sup> I. Astier, « Droit à l'emploi et magistratures sociales : vers une politique des situations ? », *Droit et société*, 44-45, 2000, pp. 143-155 et J.-M. Weller, « Une controverse au guichet, vers une magistrature sociale ? », *Droit et société*, 44-45, 2000, pp. 91-109.

<sup>61</sup> J.-C. Barbier, « Peut-on parler d'« activation » de la protection sociale en Europe ? », *Revue française de sociologie*, 43 (2), 2002, pp. 307-332.

<sup>62</sup> L. Wacquant, *Les Prisons de la misère*, Paris, Raisons d'agir, 1999.

<sup>63</sup> J.-C. Barbier, « Changes in social citizenship in France (1988-2007) in a comparative perspective : the traces left by « activation strategies » », dans A. Evers et A.-M. Guillemard (eds), *Social Policy and Citizenship. The Changing Landscape*, Oxford, Oxford University Press, 2013, pp. 150-172.

<sup>64</sup> B. Jobert et P. Muller, *L'Etat en action. Politiques publiques et corporatismes*, Paris, PUF, 1987.

<sup>65</sup> Voir sur ce point F. Colomb, *Les Politiques de l'emploi (1960-2000). Sociologie d'une catégorie de politique publique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013. L'article « Hégémonie » du *Dictionnaire de sociologie*, rédigé par Pierre Ansart, note que « le sens traditionnel de ce concept a été renouvelé par Gramsci en termes d'hégémonie de classe ». Selon Gramsci, la « prépondérance » (suprématie sur ses rivaux) « sociale et idéologique telle, par exemple, que celle de la bourgeoisie en France aux xviii<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup> siècles, serait capable d'attirer à elle des fractions des autres classes ». A. Akoun et P. Ansart (dir.), *Dictionnaire de sociologie, op. cit.*, p. 253.

wurden, haben sehr oft als Weichensteller die Bahnen bestimmt, in denen die Dynamik der Interessen das Handeln fortbewegte<sup>66</sup> » ? Ces *Weltbilder* sont portées par une variété considérable d'acteurs sociaux<sup>67</sup>.

Dans le domaine des politiques sociales, plus encore avec l'accroissement du rôle des forums internationaux, mais aussi la transnationalisation de ces politiques, voire dans certains cas leur européanisation<sup>68</sup>, des luttes souvent impitoyables ont cours, comme celle qui oppose les tenants du principe des retraites par capitalisation aux partisans de la répartition. A un moment donné, une des conceptions vainc les autres et s'assure l'hégémonie par une victoire qui se révèle le plus souvent temporaire, car la bataille est incessante. Les groupes qui s'affrontent sont constitués d'élites appartenant à telle ou telle fraction d'intérêts organisés (les fonds de pension dans notre exemple, les syndicats...), à tel ou tel porte-parole de pays, de représentants d'institutions financières, et d'une multitude d'intermédiaires au sein desquels les universitaires sont parfois enrôlés ou agissent de manière indépendante. Les affrontements, sans cesse renouvelés, sont ponctués par des compromis sur des définitions de principes politiques ou de programmes d'action publique, de méthodes, etc.

Ces compromis sont souvent résumés par des « algorithmes » capturant l'efficacité des mécanismes d'une intervention politique<sup>69</sup>. Ainsi, dans notre exemple, la croyance dans la supériorité, en matière d'efficacité et de durabilité, du financement de capitalisation pour les retraites. A certains moments, le sociologue constate que tel ou tel compromis sur le sujet est devenu dominant, hégémonique, et qu'il oriente la grande majorité des programmes concrets sans pour autant devenir unique ; puis, dans la dynamique politique ultérieure, ce compromis est remis en cause et s'installe une autre hégémonie de référentiel. L'analyse sociologique fine interdit au demeurant d'en rester à l'appréhension de grandes visions du monde, comme le « néolibéralisme », qu'il convient de repérer et de spécifier avec précision dans des « images » de pensée, mais aussi des images, au sens classiquement iconique, qui accompagnent la politique.

Dans de tels contextes, qui supposent la lutte et le désaccord par principe d'acteurs conscients, la part directe de violence symbolique, au sens de Bourdieu, est difficile à repérer. En revanche, un espace possible est laissé à l'autorité et à la soumission, donc à l'obéissance, pour des raisons de domination au sens de *Herrschaft*, mais aussi à la lutte pour l'hégémonie. Un jeu relativement ouvert est à l'œuvre dans les conflits de représentations, en particulier dans les forums, et n'est pas adéquatement représenté par une simple « domination ». En outre, le référentiel néolibéral, pourvu que l'on parle de lui, n'exerce pas son hégémonie dans le vide mais dans des espaces qui accueillent tout le contraire d'un débat libre. Ce dernier, au contraire, est structuré dans des situations marquées par une profonde inégalité de ressources, dont certaines (cognitives) sont captées, voire monopolisées. Les experts aussi peuvent être instrumentalisés : il s'agit souvent plus alors d'une hégémonie exercée par les organisations internationales, de leur captation ou détournement de ressources et de fonds, que d'une domination. Le concept d'hégémonie apporte un gain sémantique tout en excluant la composante d'une doxa incorporée dans l'inconscient.

<sup>66</sup> « Ce sont les intérêts (matériels et idéels) et non les idées qui gouvernent directement l'action des hommes. Toutefois, les "images du monde" qui ont été créées par le moyen d'"idées" ont très souvent joué le rôle d'aiguilleurs, en déterminant les voies à l'intérieur desquelles la dynamique des intérêts a été le moteur de l'action. » M. Weber, *Sociologie des religions*, Paris, Gallimard, 1996, pp. 349-350 (textes réunis et présentés par J.-P. Grossein).

<sup>67</sup> Je remercie Jean-Pierre Grossein d'avoir attiré mon attention sur la distinction weberienne entre des *Weltbilder* et des *Weltanschauungen*. Si je l'interprète correctement, dans l'analyse des politiques publiques, coexistent à la fois de vastes *Weltanschauungen* qui s'affrontent et des « constructions de pensée », représentations plus spécifiées du monde (*Weltbilder*), lesquelles font aussi l'objet de batailles.

<sup>68</sup> J.-C. Barbier, « Réflexions sociologiques sur l'européanisation des politiques sociales », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, 9, mis en ligne le 3 mars 2014, [www.socio-logos.revues.org/2810](http://www.socio-logos.revues.org/2810).

<sup>69</sup> Voir B. Jobert « La régulation politique : le point de vue d'un politiste », dans J. Commaille et B. Jobert, *Les Métamorphoses de la régulation politique*, Paris, LGDJ, 1998, pp. 119-144.

## Le despotisme

La question du despotisme, enfin, peut être posée. De multiples inégalités caractérisent aujourd'hui les pays de l'Union européenne, au cœur de la crise économique. La mise en place des mécanismes de coordination des politiques économiques et budgétaires a favorisé une situation de domination (de type *Herrschaft*, ici du côté des configurations d'intérêts économiques). L'Allemagne, dont le type d'articulation entre politiques sociales et politiques économiques est devenu la référence, a imposé, de fait, la domination de ce modèle. La légitimation de cette domination fait l'objet de luttes acharnées, livrées dans le cadre interétatique, et fait appel à la coercition économique et juridique (le droit de l'Union européenne peinant à se légitimer, comme l'illustrent les controverses croissantes sur les libertés de circulation, l'interprétation des traités, etc.). Parallèlement, l'Union européenne coopère dans la violence – celle-là légitime, ou du moins légale – pour faire appliquer des lois restreignant l'immigration extracommunautaire. Le concept de domination se révèle donc trop limité pour saisir la variété des relations entre les Etats. L'imposition de solutions technocratiques par des élites restreintes, disposant d'expertise dans des domaines très complexes (telle la réglementation financière), s'appuie sur des relations économiques et de pouvoir. Mais le caractère inédit de la situation favorise la montée en puissance d'une nouvelle expertise, qui n'est pas partagée mais cherche à se « légitimer » par sa prétention à produire des « résultats » conformes à l'intérêt général, sur des biens considérés comme communs (d'intérêt général commun).

Là encore, le concept d'hégémonie permet d'explorer de multiples effets. La langue anglaise, pour sa part, concourt au premier plan à la fabrication de cette hégémonie, qui est domination au sens traditionnel et négatif. Mais le despotisme éclairé est aussi une figure de ces rapports de force, dans un contexte de difficulté répétitive à construire des mécanismes de légitimation, et dans l'écartèlement entre la légitimité « par le peuple » et la légitimité supposée dériver des « résultats<sup>70</sup> ». Ce n'est pas le diagnostic de la « domination de Bruxelles » qui nous enseigne grand-chose, mais la multiplicité des phénomènes d'imposition-hégémonie de visions du monde, d'idées, de représentations, et les procédures de communication politique qui, dans des forums et des arènes à la fois éclatés et identifiables, construisent des *ersatz*, en tous les cas des formes non démocratiques, et donc despotiques, de légitimation.

## CONCLUSION

Une étude en trois langues montre toute la richesse et la variété du champ sémantique du pouvoir. En anglais, comme en allemand et en français, le champ sémantique de la domination, du pouvoir, de l'autorité et de la violence peut incontestablement être comparé, mais l'on ne peut en rester pour cela à l'un des quatre termes isolément. La relation entre les termes de base est propre à chaque aire linguistique, et c'est l'interaction de ces aires qui construit l'universel. Or les sociologues, et les chercheurs en sciences sociales en général, sont actifs au sein d'une aire linguistique et d'une tradition qui s'imposent à eux, contrairement au rêve d'une langue universelle de la science sociale, représentée souvent par l'anglais. Le lien des concepts avec le terreau de leur langue naturelle ne doit pas être négligé. Cette remarque en appelle une autre : quand bien même l'on parviendrait à déjouer les pièges de la traduction et à en limiter les effets, il faut s'assurer, avant d'employer un « équivalent » conceptuel, de son insertion dans des théories compatibles. Les efforts respectifs de définition de la domination et de la *Herrschaft* accomplis par Pierre Bourdieu et Max Weber ne laissent aucune ambiguïté : *leurs concepts diffèrent trop pour être employés pour un seul* et dans l'ignorance de leurs différences.

<sup>70</sup> Peu d'auteurs de science politique se posent la question de vérifier empiriquement la légitimité, en particulier celle des « résultats » (*output legitimacy* est le concept généralement utilisé).

L'examen de quelques objets relativement communs dans les recherches portant sur les politiques sociales montre que la présence, dans la domination bourdieusienne, de la violence symbolique est un attribut central de différenciation. Pour ceux qui en soulignent le caractère empiriquement impossible à démontrer, l'emploi du concept apparemment un peu désuet de contrôle social semble préférable. Le concept d'hégémonie est quant à lui très proche de celui de domination, mais la suprématie qu'il dénote s'applique particulièrement bien aux conceptions du monde, aux idéologies. Plus généralement, dans les rapports conflictuels entre les politiques sociales et les processus de leur apparente européanisation, il convient de s'armer d'une palette bien plus diversifiée de concepts pour analyser finement ce qui se passe dans les espaces transnationaux de la fabrication de ces politiques. Il vaut mieux utiliser des concepts plus modestes et plus clairs que ceux de domination ou de *Herrschaft* qui, de toute façon, ne s'équivalent pas.

## « Domination », les embûches d'un concept polymorphe

### Résumé

Dans la sociologie française contemporaine, on a pris l'habitude d'utiliser le concept de Max Weber, « die Herrschaft », comme s'il s'agissait d'un équivalent, par traduction, de celui de « domination ». Or, ces deux concepts sont ancrés dans des problématiques particulières, le second marqué profondément par le vocabulaire et la théorie de Bourdieu. Pour tous les sociologues qui considèrent qu'ils doivent, sinon lire les auteurs dans la langue de leurs écrits, du moins examiner de près comment ces écrits originels peuvent être interprétés, malgré l'obstacle de la traduction, la difficulté s'accroît. La présente étude examine le problème dans trois langues, l'anglais, l'allemand et le français. Considérant les langues courantes et l'usage sociologique avec une attention particulière - loin d'être exhaustive - à la question des usages variables dans l'histoire, elle montre que *Herrschaft*, le concept weberien, et domination, le concept bourdieusien, ne peuvent pas être employés comme des équivalents. Il faut alors se résoudre à leur garder leur singularité. Cela entraîne, dans le domaine plus appliqué, la nécessité de recourir à d'autres concepts, moins généraux.

## « Domination », pitfalls of translation of a polymorph concept

### Abstract

Very often French sociologists tend to use Max Weber's concept, « die Herrschaft » as an equivalent, by translation, of the French « domination ». Yet both concepts are deeply embedded into very different chains of theories and in differing languages: Domination is as much linked to Bourdieu's work as Herrschaft to Weber's one. This is a difficult problem for sociologists who contend that the use of a sociological text should go back to the original. Obviously not all sociologists can read Weber and Bourdieu in the original : they should nevertheless know how these originals can be interpreted, in spite of the obstacles of translation. The present study examines, in French, English and German how the concepts of domination and Herrschaft, as well as some others can be precisely interpreted. The conclusion of this careful scrutiny is that Herrschaft and domination cannot be used interchangeably. This leads to preferring less general concepts for applied areas of sociology.

### Mots clés

Domination ; contrôle social ; hégémonie ; despotisme ; Bourdieu ; violence symbolique ; Weber.

### Keywords

Domination ; authority rule ; hegemony ; Bourdieu ; symbolic violence ; Weber ; despotism.